

Frais d'hospitalisation / Thérapie IV à domicile Adultes

Données du patient/de la patiente

Prénom	Date naissance
Nom	E-mail
Rue	Téléphone
NPA/Lieu	
Banque/Lieu	IBAN

Hospitalisation (stationnaire) CHF 30.00/jour

Thérapie IV à domicile CHF 15.00/jour

Date du	Jusqu'au	Durée en jours
---------	----------	----------------

Montant total

Lieu	Date	Signature
------	------	-----------------

Nom assistant/e social/e	Hôpital
--------------------------	---------

Visa assistant/e social/e	Date
---------------------------	------

Distribution: 1 ex. au secrétariat MVS, 1 ex. à l'attention des assistants sociaux

Nous attirons votre attention sur le fait que, selon la réglementation cantonale (loi sur les impôts et l'aide sociale), les prestations de soutien de MVS peuvent être comptées dans vos revenus. Il vous appartient, en tant que bénéficiaire, de déclarer les prestations de soutien auprès des autorités concernées.

Adhésion Mucoviscidose Suisse :

- En cas de soutien de la part de MVS, on devient automatiquement membre. Dans ce cas, la cotisation pour l'année en cours est gratuite.
- La cotisation pour les parents d'enfants MV, les proches ou les professionnels est de CHF 40.00 par an. Pour les personnes atteintes de mucoviscidose de plus de 16 ans, l'adhésion est gratuite.
- Si l'adhésion est annulée après cette date, il n'y aura plus de soutien.
- Comme jusqu'à présent, la cotisation de membre peut être remise en cas de difficultés financiers.

Procédure :

Demandeur	Veillez envoyer la demande dûment remplie à l'assistant/e social/e responsable de votre centre mucoviscidose.
Service social	Veillez examiner et viser la demande et la transmettre à MVS.
MVS	Verse le montant au demandeur.